

A VELO ATOUR D'ALBI

Ballade tranquille de 22km

Ce parcours facile (seulement deux petites côtes) vous aidera à découvrir la ville d'Albi ainsi que trois communes voisines (Lescure, Arthès et Saint Juéry). Il peut également servir de base pour des ballades dans la vallée du Tarn. Lorsque c'est possible, il emprunte des rues sécurisées, des itinéraires cyclables ou de petites routes calmes. Cependant, il est parfois nécessaire de prendre des voies où la circulation est un peu plus dense et rapide. Il est donc recommandé d'éviter les heures de pointe et de respecter scrupuleusement le Code de la Route. Marchez en poussant votre vélo si les conditions de circulation vous inquiètent, la prochaine rue calme n'est pas très loin !

A voir : Eglise romane XIe siècle, pigeonniers, site et musée du Saut du Tarn... et Albi !

Vélo : VTT, VTC ou vélo de ville

Carte : Plan Guide Blay Foldex (« Albi - Saint Juéry »)

Départ : Office de Tourisme, Place Sainte Cécile, Albi

Traversez la place Sainte Cécile et montez la rue Mariès. Ce n'est pas indiqué, mais les cyclistes peuvent rouler dans les rues piétonnes à Albi, à condition (bien entendu) de rouler au pas et de ne pas gêner les piétons. Au premier carrefour, il faudra descendre de vélo et marcher jusqu'à la porte de la Préfecture. Ensuite vous pourrez rouler le long de la rue Timbal et puis traverser la place du Vigan. Empruntez le grand passage protégé devant « Eurodif ».

Dé l'autre côté, tournez à gauche (direction Carmaux) et suivez les bandes cyclables de la grande avenue (Lices Georges Pompidou) jusqu'au Pont Neuf, où il y a une magnifique vue de la cathédrale et du palais de la Berbie.

Après le pont, tournez à droite aux premiers feux et suivez les panneaux verts du parcours cyclable N°1, qui vous amènera à travers le quartier de Cantepau et jusqu'à l'avenue Albert Thomas (route de Carmaux). Soyez attentif, les panneaux sont parfois cachés par les voitures en stationnement !

Sur l'avenue, tournez à droite et traversez (en faisant très attention) pour prendre la deuxième à gauche (RD.90 / direction Cagnac les Mines). Les bandes cyclables continuent le long de cette rue (route de la Drèche). Après le « Centre Leclerc », tournez à droite au rond-point (C.1 / direction Lescure). Au giratoire suivant (où il y a beaucoup de voitures), il est prudent de traverser la RN.88 à pied en profitant du trottoir et des passages protégés.

Lescure

Après le giratoire, suivez toujours la direction « Lescure ». Il y a des bandes de sécurité au début de cette rue, cependant elles sont rarement balayées et il y a beaucoup de gravillons par endroit. Ensuite la chaussée est étroite mais relativement calme. Après la grande descente, il faut monter la côte (soyez prudent dans le virage en haut) avant d'arriver au centre du village par la Grand'rue (direction Centre Bourg). Sur la place de l'Horloge, vous suivrez toujours les panneaux « Centre Bourg » avant de prendre la C.4 (direction Eglise Saint Michel).

Passez devant l'église romane (XIe siècle) et continuez à emprunter le C.4 (chemin de Saint Michel, ensuite chemin de Flaujac) qui suit un méandre du Tarn. Au carrefour avec le chemin de la Rivière, tournez à gauche (direction Arthès).

De retour sur la RD.70, traversez et prenez le chemin de Gourgues, ensuite tournez à droite et suivez le chemin de la Barricade avant de retrouver la RD.70. Suivez l'avenue de Lescure jusqu'au centre d'Arthès.

Arthès

A l'entrée du village, la route est très étroite et il y a des barrières en bois de chaque côté ainsi qu'une chicane pour ralentir les voitures, soyez très prudent. Suivez la rue à sens unique jusqu'à la rue principale (rue E.

Augustin), ensuite tournez à droite et descendez vers le pont du Saut du Sabot. Du pont, vous verrez la cascade, le défilé et le célèbre site industriel (laminoir et fabrique d'outils).

Saint Juéry

Traversez le pont et montez la rue de l'autre côté. En haut de la côte, tournez à gauche au rond-point (Autres Directions / Centre Ville). Soyez prudent, il n'y a pas encore d'aménagement cyclable à Saint Juéry, et il faut respecter la « priorité à droite » dans la plupart des carrefours, ce qui est assez compliqué pour les cyclistes.

Au deuxième rond-point, le musée du Saut du Tarn est à gauche (ouvert de 14 à 19h sauf le samedi). Tournez à droite et suivez l'avenue Germain Téqui à travers le village. Vous traverserez le grand carrefour et vous

passerez devant le groupe scolaire Marie Curie. Juste après l'école, vous verrez un ancien lavoir sur la gauche (à côté du marchand de vin). Traversez et passez derrière ce lavoir pour prendre le chemin de Cambon.

Suivez ce chemin jusqu'au chemin de Vialar. Traversez le carrefour (attention, visibilité réduite !) et prenez le chemin d'en face (route vieille de Montplaisir). Au rond-point suivant, prenez la sortie Albi avant de prendre la rue François Arago.

Retour à Albi

Passez devant la Verrerie Ouvrière d'Albi et tournez à gauche. Soyez prudent en traversant la RD.999 (route de Millau). Prenez la rue d'en face (rue A. d'Arsonval). Ensuite tournez à droite et suivez la rue André Ampère à travers la zone d'activités de Jarlard. Au bout de la rue, continuez tout droit jusqu'au giratoire. Traversez et prenez la rue de Jarlard (direction Lapanouse) Soyez prudent, les voitures roulent assez vite dans cette rue. Passez sous la rocade.

Au deuxième grand carrefour après la rocade, tournez à droite (avenue S. Bompunt). Continuez tout droit. Après un virage à 90°, vous arriverez au rond-point du Centaure.

Faites le tour du giratoire (à pied ?) et repartez vers le centre ville en empruntant les bandes cyclables de l'avenue de Lattre de Tassigny. Vous longerez des voitures en stationnement, faites attention aux portières qui s'ouvrent.

Deux feux plus loin, vous irez tout droit pour prendre la rue de la République (rue étroite avec beaucoup de circulation). Au bout, tournez à droite et redescendez vers le Pont Neuf, mais tournez à gauche (aux feux) avant d'arriver à la rivière. Prenez la rue Emile Grand. Passez devant le Marché Couvert et descendez la rue de Fargues. Vous êtes de retour à la place Sainte Cécile.

Nous espérons que cette ballade vous a plu. Si vous avez des suggestions, écrivez à :

Steve JACKSON
(Délégué Sécurité Régional FFCT)
130 rue de Jarlard
81000 ALBI
Tél./Fax: 05 63 60 35 20
stevejackson@wanadoo.fr



LIGUE REGIONALE
DES PYRENEES